



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VESANCY

Du 01/10/2025
(Convocation 24/09/2025)

L'an deux mille vingt-cinq, le premier octobre à vingt heures quinze, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 24 septembre 2025, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Bernard MUGNIER, Maire.

Présents : M. Bernard MUGNIER (Maire), Mme Françoise FONTAINE (1^{er} adjointe), M. Gilles BILLION, (2^{ème} adjoint)

M. Arnaud MAILLARD, Mme Ghislaine SEILER, M. Damien GRENIER, Mme Françoise CONSANI, MM. Mark BÜTTNER et Eric DUCRET, conseillers municipaux

Excusés et représentés :

Conseillers municipaux :

M. Adrien ORIEZ, représenté par M. Gilles BILLION

M. Philippe HOULLEMARE, représenté par Mme Françoise FONTAINE

Secrétaire de séance : Mme Françoise FONTAINE

Début de séance : 20h19

- **Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 15 juillet 2025.**

FINANCES : Rapporteur Monsieur Bernard MUGNIER

1. SUBVENTION 2025 ASSOCIATION MERCREDIS DE NEIGE

Le dossier de demande de subvention de l'association Mercredis de neige n'a pas été consulté lors du dernier conseil municipal.

Cette même association a demandé à ce que le conseil municipal examine la demande étant donné que 4 enfants de Vesancy participent aux sorties. L'association sollicite une aide de 200€ soit 50€ par enfant.

Après délibération, l'assemblée à l'unanimité, ACCORDE une subvention de 100 € à l'association Mercredis de neige.

SCOLAIRE - Rapporteur Madame Françoise FONTAINE

2. POINT SUR LA RENTREE

La rentrée s'est bien passée, 67 élèves pour 3 classes répartis de la façon suivante :

Classe de Mme GRANDCLEMENT :

22 élèves (10 PS et 12 MS)

Classe de Mme FERREZ :

22 élèves (7 GS et 15 CP)

Monsieur GRANDCLEMENT :

23 élèves (8 CE1, 7 CE2, 3 CM1 et 5 CM2)

3. CONVENTION PISCINE MUNICIPALE DE GEX

Chaque année, les enfants scolarisés à l'école de Vesancy bénéficient de cours de natation délivrés à la piscine municipale de Gex. La commune de Gex a octroyé des créneaux pour les trois classes mais à des jours et heures différentes.

La Commune de Gex nous a transmis une convention d'utilisation de la piscine pour 20 séances (10 séances pour les petits et 10 séances pour les grands) dispensées du 1^{er} juin au 3 juillet 2026, les mardi, jeudi et vendredi. Une modification du calendrier a été demandée le 29/09 afin de réduire les séances et par conséquent les couts. Les sorties piscines auront donc lieu du 1^{er} juin au 26/06/2026

Le coût prévisionnel de cette activité représente 2 840 € (*contre 3550 € pour 20 séances*) décomposé de la manière suivante :

16*100 € : 1 600 € pour le transport (estimatif)

16*77.5 € : 1 240 € pour les entrées (forfait avec Maître-Nageur Sauveteur).

Afin de réserver les créneaux pour l'école de Vesancy, il est proposé d'autoriser le Maire à signer cette convention. (Pour information les dépenses piscine en 2025 se sont élevées à 2 615 €)

Après délibération, l'assemblée à l'unanimité, AUTORISE le Maire à signer la convention pour 16 sorties.

URBANISME : Rapporteur Monsieur Bernard MUGNIER

4. REHABILITATION DE L'ANCIENNE CURE EN SALLE DE CLASSE

a) Point sur les travaux :

Le chantier a démarré en juin. Les travaux avancent bien. Normalement le chantier de la toiture devrait débuter la semaine prochaine pour une durée d'un mois (si le temps le permet).

Visualisation des plans du permis suite à la demande de Monsieur GRENIER.

b) Avenant aux travaux :

Le plancher doit être réajusté, des travaux supplémentaires sont à prévoir. Lecture du devis de l'entreprise Bourdon frères. Le devis s'élève à 12 800 € HT soit 15 360,64 € TTC.

Après délibération, l'assemblée à l'unanimité, AUTORISE le Maire à signer ledit devis.

c) Fonds Vert :

Malheureusement la subvention Fonds Vert attendue est caduque. Le Maire précise que les subventions du département, de la Région et la DETR sont quant à elles pour l'instant maintenues. Les 3 réunies sont estimées à environ 325 000 €.

5. DOSSIERS EN COURS

N° de dossier	Adresse du projet	Description	Etat
DP00143625B007	222 route de la Combette	Clôture	ACCORD
DP00143625B009	49 route de Bottenay	Piscine hors sol	REFUS TACITE
DP00143625B011	298 rue du château	Abri de jardin	ACCORD
DP00143625B012	91 rue de la fruitière	Clôture et abri de jardin	ACCORD
DP00143625B0013	21 route de la vesancière	Création d'une 2 ^{nde} ouverture velux	ACCORD
DP00143625B0014	257 route du creux	Remplacement porte par fenêtre	ACCORD
DP00143625B0015	Rue du château	Création d'une zone de stationnement	IRRECEVABLE
DP00143625B0016	196 rue du château	Remplacement de 3 fenêtres	En cours d'instruction
DP00143625B0017	257 route du creux	Rénovation toiture et installation 2 vélux	ACCORD
DP00143625B0018	157 route de Bottenay	Transformation d'une partie du garage en chambre d'ami + création d'un vélux	ACCORD
DP00143625B0019	79 Route de la chapelle	Réfection toiture	En cours d'instruction
DP00143625B0020	2 impasse de la chapelle	Réfection toiture	En cours d'instruction

• Permis de Construire (PC) :

N° de dossier	Adresse du projet	Description	Etat
PC 00143625B002	225 route du creux	Aménagement et extension d'une maison	En cours d'instruction
PC 00143625B003	Route du château	Création d'une zone de stationnement privée avec abris pour voiture	En cours d'instruction

DIVERS

- a) Extension zone de l'aiglette : Présentation par le Maire du projet.
- b) SIEA : Etude détaillée du projet Full Led. Le chantier est prévu cet automne ou début 2026.
- c) Matériel du parc technique : La Balayeuse est arrivée, le broyeur et la Masse seront disponibles courant octobre.
Travaux en cours : L'enrobage des routes est terminé, les affouagistes ont commencé à récupérer leur bois, le nettoyage du Mont a été effectué par l'entreprise Vistalli, le PC de Marie-Eve a été changé ainsi que le routeur de la Mairie, les allées du cimetière sont terminées et le tronçon de la route départementale côté Divonne est en cours. Monsieur le Maire a signé chez le notaire l'acte de rétrocession de la voie principale des « allées de la fruitière » la semaine dernière. La peinture des volets et du dessous toit de la petite école devrait être faite durant les vacances d'automne.
- d) Compte rendu de la réunion de CCAS :
Le goûter des aînés aura lieu le samedi 6 décembre. Divers devis ont été demandés afin d'évaluer le coût des paniers et faire un comparatif.
- e) Point sur le personnel communal :
Mme D'INCA est en poste depuis début mai, tout se passe bien.
M. PENARROIAS a été en arrêt maladie avant la rentrée scolaire, il a donc fallu recruter un vacataire en urgence. C'est Mme HODENT Patricia qui a assuré son remplacement ainsi que celui de Mme MASSICOT en septembre.
- f) Animation :
Mme SEILER informe que les élus et bénévoles de la fête du village sont conviés à un apéritif de remerciement le 17/10 à 19h30.
La prochaine fête du village aura lieu le 4 juillet 2026.
Dans l'année 2 concerts seront prévus.
- g) Elections municipales 2026 :
Elles auront lieu le 15 et 22 mars 2026. Monsieur le Maire fait un point sur la nouvelle réglementation pour les communes de moins de 1 000 habitants.
- h) Circulation dans le village suite aux aménagements faits dans le bourg :
Monsieur BÜTTNER fait un point sur les relevés du radar pédagogique
- i) Prochain conseil : Mardi 25 novembre 2025 (Débat PADD)

La séance est levée à 22h17

La Secrétaire de séance
Françoise FONTAINE

Le Président de séance et Maire
Bernard MUGNIER